

Ecole primaire des Tilleuls

3 rue des écoles

77730 Saâcy sur Marne

01 60 23 73 96

Ce.0771089r@ac-creteil.fr

Procès verbal du conseil d'école du 7 novembre 2016

1° Règlement intérieur

L'équipe enseignante a souhaité modifier 2 points du règlement intérieur au paragraphe hygiène, santé, sécurité :

En été, les enseignants souhaitent que les tenues ne soient pas trop dénudées (débardeurs, shorts trop courts seront désormais proscrits).

Les jeux, cartes ou billes apportées par les élèves sont parfois source de conflits, il sera laissé à l'appréciation de chaque enseignant de tolérer ou interdire ces objets personnels.

2° Effectifs

PS/MS : 15 + 8 MS : 25 GS : 27 CP : 25 CE1 : 23

CE2 : 25 CM1 : 27 CM2 : 29 total : 204

3° Coopérative scolaire :

Le bénéfice de la kermesse s'élève à 1304€. L'argent récolté finance les sorties scolaires, des achats divers (livres, jeux...).

4° Commémoration du 11 Novembre

Le RV est fixé à 11h pour les CE2, CM1 et CM2.

Les CM1 liront des poèmes et les CM2 organiseront une exposition sur les soldats morts de Saâcy sur Marne, dont les noms apparaissent sur le monument aux morts.

5° PPMS :

L'exercice alerte incendie a eu lieu le 30 septembre.

Le 5 décembre à 11h15 aura lieu l'exercice attentat intrusion. Après réflexion, les enseignants s'interrogent sur comment se prévenir, problème lié à la structure de l'école, il n'y a pas pour l'instant un système d'alarme différent de l'incendie, la corne de brume est utilisée pour l'exercice de confinement. L'utilisation de talkie walkie ou d'un mégaphone est envisagée. Après les travaux exécutés durant l'été 2017, installation d'un nouveau système ?

6°LSU :

Le livret scolaire unique concerne les élèves du CP à la 3è. Il sera opérationnel dès la mi novembre ; ce livret sera sous forme numérique mais pourra être imprimé à la demande des parents. Il remplacera les livrets d'évaluation rendus par les enseignants.

7° Travaux :

La Mairie va entreprendre des travaux d'envergure durant l'été 2017 :

- construction d'un dortoir et de toilettes pour les élémentaires (afin d'avoir des toilettes séparées filles/garçons)
- regroupement des classes élémentaires : la classe de CM2 sera agrandie sur le couloir puis divisée en 2 pour accueillir les CE2 et CM2.
- La classe actuelle des CE2 sera transformée en CDI.
- La salle de musique et la salle de repas des enseignants seront transformées en salle d'arts plastiques et bureau de direction.
- L'actuel bureau de direction en salle de réunion pour les équipes éducatives.
- Réfection du revêtement de la cour
- Ravalement des murs du bâtiment A. (travaux faits peut-être au printemps durant les vacances)

Le centre de loisirs organisera ses activités soit à la salle polyvalente ou dans une commune voisine.

8° Potager :

Les enseignants de maternelle demandent la réalisation de 3 allées gazonnées et le labour des parcelles. La municipalité ne peut pas assurer le labour, car elle ne dispose pas de motoculteur, il faut donc faire appel à des parents.

Le SMITOM a donné un composteur vitré (intérêt pédagogique) à l'école. Il est régulièrement alimenté par les déchets récoltés au sein même de l'école, organisation (classe de CM1) d'une collecte par classe 1fois/semaine.

9° Noël :

Le jeudi 15 décembre le Père Noël ou un lutin passera en matinée dans les classes de maternelle et CP pour donner son cadeau (sachet de chocolats et mandarines)

10° Projets réalisés et à venir

PS : visite des vignes à Crouttes sur Marne au mois de septembre durant les vendanges, fabrication de jus de raisin en classe.

Participation à un atelier « jus de pommes » au musée de St Cyr le 8/11.

Visite au café culturel : exposition de sculptures faites par une mère d'élève (novembre)

Visite à la ferme de Cerneux le 21 avril.

MS : participation à l'atelier « jus de pommes » au musée de St Cyr le 19/10

Visite de la médiathèque de la Ferté sous Jouarre (avril)

GS : participation à l'atelier « mystère au jardin » au musée de St Cyr sur Morin le 9/11. Animation sur les insectes.

M le Maire a accueilli les élèves de GS dans l'église pour leur faire découvrir l'orgue.

CE2/CM1 : animation organisée par le SMITOM pour le tri et le recyclage des déchets (CE2) et le compostage (CM1) (octobre)

CE2/CM1 : animation en classe (CE2) pour présenter le mode de vie des daims puis visite du parc de M et Mme Bégnny (CE2 et CM1) (octobre)

Les CE2 iront à Monthyon au mois de janvier pour visiter la déchetterie et participer à une animation.

CM1 : participation à un atelier d'écriture au musée de St Cyr sur Morin (septembre). Les CM1 ont organisé une soirée au café culturel de Saâcy où les parents ont été invités pour écouter les histoires fantastiques écrites par les élèves.

CM2 : visite de Château Thierry (les Fables de La Fontaine) et des lavoirs environnants illustrés par des fables le 18/11.

Participation à l'atelier « la vie quotidienne en 1914 » au musée de St Cyr sur Morin le 28/11.

Les MS, CP (à venir) CE1 et CE2 ont participé à l'opération « nettoyons la nature ». Journée de sensibilisation aux déchets jetés dans la nature.

L'intervenante en musique assure 1 séance/semaine pour les CE1 qui présenteront en fin d'année aux élèves (GS à CM2) puis lors du spectacle en juin pour les parents, leur opéra « Myla et l'arbre bateau ».

Elle assure 1 séance/semaine sur un semestre pour les CP, puis les CE2.

Théâtre : « la compagnie des petits cailloux » présentera son spectacle au mois de janvier aux CE1, CE2, CM1 et CM2.

Organisation du festival du livre en octobre qui a encore été un succès car il a permis aux élèves d'avoir accès à un choix de livres, et a rapporté à chaque classe une dotation de 50€ en livres.

L'association « sac de billes et corde à sauter » a participé activement à la kermesse.

Elle organise une bourse aux jouets le 13/11 à la salle polyvalente, réitérera la vente des jacinthes, et une vente de sets de table avec les dessins des élèves de l'école.

11° Ramassage scolaire

2 trajets sont maintenus, le transport coûte moins cher aux parents de l'école, et dépend de la société Marne et Morin.

12° Photos

Prise de vues qui ont duré 6 demi-journées, le photographe a pris son temps pour réaliser des photos diverses, et certainement de qualité.

Fin de la séance à 20h00